personnes en situation de handicap ou en mobilité réduite temporaire ?

Existe-t-il une carte pour préparer ma visite et retrouver l'ensemble des services ?

Quels sont les accès au Château?

Quels sont les accès aux jardins?

Quels sont les accès au domaine de Trianon?

Vous pouvez visiter le domaine de Trianon (le Grand Trianon, le Petit Trianon & le domaine de Marie-Antoinette) à partir de midi.

## Depuis la ville en accédant directement au Parc :

À pied, à vélo ou en voiture (accès payant), en passant par la porte Saint Antoine (piétons et vélos, accès véhicule de 9h à 17h50 les week-ends et en haute saison uniquement) ou la grille de la Reine (accès véhicule seulement de 9h à 16h50 ou 17h50 en fonction des saisons).

À pied (30 minutes), depuis le Château, en traversant les jardins et le Parc, ou en petit train & en véhicule électrique (20 minutes), en passant par la cour des Princes pour entrer dans les jardins. Attention, l'accès aux jardins est payant les jours de Grandes Eaux et de Jardins Musicaux (inclus avec le Passeport).

## En transport en commun:

Pendant la haute saison (Avril-Octobre), le bus TRI du réseau Phébus de Versailles effectue son circuit entre la gare de Versailles Chantiers, la gare de Versailles Château Rive Gauche, le château de Versailles, la gare de Versailles Rive Droite et les châteaux de Trianon (terminus « Les Trianons »).

Horaires et itinéraires sur www.phebus.tm.fr

## Handicap:

Il est recommandé d'y accéder en voiture ou en bus depuis la ville ou en véhicule électrique depuis le Château.

L'accès par la grille de la Reine et les parkings sont gratuits pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif (carte d'invalidité ou macarons GIC ou GIG) avec des emplacements réservés.

Vous trouverez des rampes d'accès aux entrées des châteaux de Trianon.

Des fauteuils roulants non motorisés sont mis gracieusement à disposition pour la visite du Grand Trianon et du Petit Trianon.

L'accès des chiens guides et des éducateurs d'animaux est autorisé sur présentation d'un justificatif.